

Le Journal des décideurs

L'économiste

du Bénin

AGI
AFRICAIN DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

SOCIETE DE BOURSE

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8568 RB Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21 31 87 33
+229 21 31 60 65

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en baisse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en baisse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Maitrise de l'inflation

Relèvement des taux directeurs des banques centrales du monde

Pour faire face à la montée à l'inflation, les banques centrales du monde ont relevé leurs taux directeurs. C'est ce que renseigne, la ... • (Page 10)

Transport maritime

Comment MSC contribue à relier l'Afrique au reste du monde

Dans le cadre de notre engagement à long terme en faveur du transport maritime et de la logistique en Afrique, MSC a ... • (Page 06)

Protection de l'environnement

Adoption de la politique forestière 2023-2032 du Bénin



Sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest

• (Page 11)

La Cedeao et l'Uemoa passent en revue les politiques agricoles

• (Page 02)

• (Page 11)

• (Page 04)

• (Page 04)

• (Page 04)

• (Page 04)

• (Page 04)

• (Page 04)

• (Page 04)

• (Page 04)

• (Page 04)

• (Page 04)

• (Page 04)

• (Page 04)

• (Page 04)

• (Page 04)

• (Page 04)

• (Page 04)

• (Page 03) Développement socioéconomique

Les atouts de la Politique de Protection des Infrastructures d'Information Critiques

La Politique de Protection des Infrastructures d'Information Critiques (PPIIC) est un pilier de la protection ... • (Page 04)

Logement abordable

Vers la mise en place du Centre d'excellence de l'habitat de l'Uemoa

L'ouverture de l'atelier a été présidée par le Commissaire Jonas GBIAN chargé du ... • (Page 04)

Conjoncture économique

Amélioration de l'activité des BTP au Bénin

La note de conjoncture économique de janvier 2023 de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) indique une ... • (Page 02)

Préparation Coupe UFOA B (F)

Le Togo bat les Amazones béninoises

Déjà battues par le Ghana (0-3), les Amazones béninoises ont été dominées par le Togo (1-3) ce mercredi 22 février 2022 au stade Général Mathieu Kérékou de Cotonou, dans ... • (Page 11)

Taux de change du Fcfa XOF offert par



Devises étrangères	Dollar (Usd)	Euro	Livre Sterling	Naïra	Cedi	Rand	Yen	Yuan	Dirham (Aed)	Roupie (Inr)
FCfa (XOF)	616.50	655.95	100.42	1.38	68.50	35.74	7.91	97.15	22.49	0.13

Conjoncture économique de janvier 2023

Amélioration de l'activité des BTP au Bénin

La note de conjoncture économique de janvier 2023 de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) indique une amélioration des activités dans le secteur des Bâtiments et travaux publics (BTP), en novembre 2022 au Bénin et dans les autres pays de l'Uemoa.



• Abdul Wahab ADO

4,9 points, c'est le taux d'amélioration des activités dans le secteur des Bâtiments et travaux publics (BTP) au Bénin. Les données de l'enquête auprès des chefs d'entreprise font état d'une amélioration de l'activité dans le secteur des bâtiments et travaux publics (BTP), en novembre 2022, par rapport à la situation du mois dernier. Selon la note de conjoncture économique de janvier 2023, l'écart de l'indice d'activité dans les BTP par rapport à la moyenne de long terme (100) est resté positif, ressortant à +0,9 point tout comme en octobre 2022. Par pays, une amélioration de l'activité des BTP a été relevée au Sénégal (+15,3 points), au Bénin (+4,9 points), au Togo (+3,6 points), en Guinée-Bissau

(+1,2 point) et au Niger (+0,7 point). En revanche, un repli de l'activité a été observé au Burkina (-4,3 points), au Mali (-3,0 points) et en Côte d'Ivoire (-1,9 point). Il faut préciser que les indicateurs de la conjoncture interne disponibles à fin novembre 2022, font ressortir que l'activité économique a été soutenue par le raffermissement de la demande intérieure, ainsi que la poursuite des investissements publics, dans un contexte de réalisation de plusieurs projets d'envergure, notamment au Niger et au Sénégal dans les secteurs pétrolier et gazier. En glissement annuel, la production industrielle a augmenté de 2,0%, après une réalisation de 9,5% en octobre 2022. Le chiffre d'affaires du commerce de détail s'est accru de 17,9%, tout comme le

mois précédent. En outre, les prestations des services marchands et financiers ont enregistré des hausses respectives de 6,4% et 14,9%, après des progressions de 6,8% et 14,9% le mois précédent. Ainsi, dans le secteur des Bâtiments et travaux publics (BTP), selon l'enquête auprès des chefs d'entreprise, il y a une poursuite de l'amélioration de l'activité dans certains pays de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA). Il s'agit du Sénégal, du Bénin, du Togo, de la Guinée-Bissau et du Niger.

Pour rappel, le BTP regroupe les activités de conception, de construction et de rénovation de bâtiments (publics et privés, industriels ou non) et d'infrastructures (routes, réseaux, canalisations, etc.).

AUX DECIDEURS...

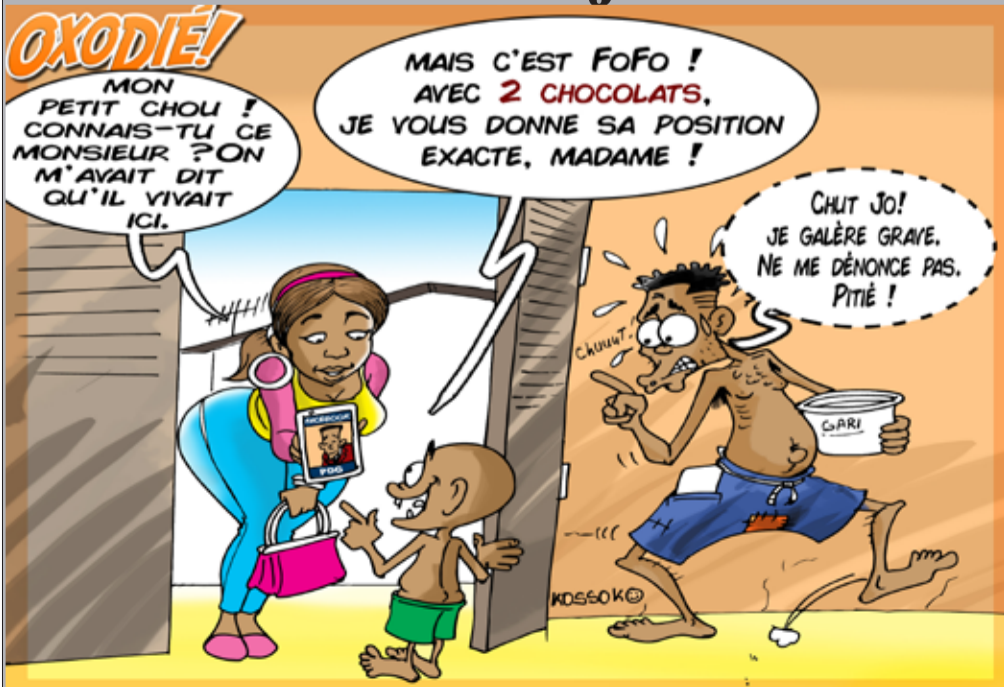
Du vin pour les pauvres

Eclairiez-nous ! Comment boit-on du vin les poches trouées ? Comment boit-on du vin en tant que pauvre ou démuné ? Notre structure sociale n'échappe pas à l'organisation hiérarchique d'une pyramide. Au sommet se trouvent les bourgeois, les privilégiés, les grands entrepreneurs, les gouvernants coiffés par un chef. Ils forment la classe noble. En dessous de la classe noble se trouvent les porteurs d'eau, les dirigeants et autres thuriféraires du pouvoir qui jouent les strapontins ou qui jouent les singeries pour se tirer d'affaires. Ils cherchent une place pour se faire du beurre et forment une classe intermédiaire entre la noblesse et la classe moyenne. Cette dernière est composée des citoyens qui s'efforcent d'être à l'abri du besoin.

Il y a enfin le "peuple" qui est à la recherche perpétuelle de la paix et du pain. Le peuple comprend les ouvriers, les artisans, les éducateurs à la base. Karl Marx les appelle les prolétaires. On peut les répartir en deux lots : le lot de ceux qui arrivent à satisfaire quotidiennement les cinq besoins fondamentaux de l'homme et le lot des plus démunis, des nécessiteux, des misérables et même des miséreux. Ils se placent totalement à la base de la pyramide. Ils sont schématiquement et réellement les plus nombreux des citoyens de la Nation. Ils se gardent loin de caves de vin. Or, depuis un certain temps, dans la capitale économique, il s'observe l'ouverture continuelle de caves à vin. A Cotonou, les points de vente pullulent. Si tous les Béninois parvenaient à satisfaire aisément leurs besoins fondamentaux, se loger, se vêtir, se soigner, s'instruire et se nourrir, ils auraient réglé efficacement le problème du pain. Ainsi, la prolifération des points de vente du vin suggérerait que le messie est proche, ainsi que l'a promis la Bible : Jésus revient. Tel n'est pas le cas. Le peuple est dans les lamentations. Et beaucoup de citoyens n'arrivent pas à satisfaire leurs besoins vitaux loin des statistiques des laboratoires d'analyses comme l'ex INSAE. Alors le vin que propose Cotonou dans ses coins stratégiques, contraste avec la réalité. Qui sont les clients de ces caves ? Et si ces points de vente se multiplient, c'est qu'il y a une clientèle. Assurément elle est constituée de citoyens de la classe noble qui se déploient dans l'acquisition de vieilles maisons de Cotonou pour les rénover au goût de la modernité. La seule justification qui tienne pour expliquer comment le vin voit le jour à Cotonou au milieu des pauvres, c'est qu'il constitue une offre pour la minorité de riches qui s'en procure pour garnir ses tables à manger. Le peuple, quant à lui, meurt du Sodabi frelaté auquel il s'adonne sans modération.

Jean-Claude KOUAGOU

Cari du jour



Eco secret

BRVM: Société Générale Côte d'Ivoire enregistre un bénéfice "historique"

Le bénéfice après impôts de la Société Générale Côte d'Ivoire (SGCI), filiale de la multinationale éponyme, a enregistré une progression de 10,6% au terme de l'exercice 2022 comparé à l'exercice 2021, ont annoncé les dirigeants de cet établissement bancaire basé à Abidjan. Les données auditées de la banque laissent en effet entrevoir un bénéfice de 74,612 milliards de FCFA (119,379 millions de dollars) contre 67,438 milliards de FCFA (107,900 millions de dollars) en 2021, soit une hausse de 7,173 milliards de FCFA en valeur absolue.

Protection de l'environnement

Adoption de la politique forestière 2023-2032 du Bénin

En conseil des ministres hier mercredi 22 février, le gouvernement du Bénin a procédé à l'adoption de la politique forestière 2023-2032. C'est sur la base de l'analyse de la réglementation forestière en vigueur.

● B.W

Face à la destruction du couvert végétal, le gouvernement du Bénin entend mettre en place une nouvelle politique de gestion. En effet, « les dégradations environnementales de nos écosystèmes forestiers naturels, à un rythme aussi accéléré, imposent une redéfinition appropriée des objectifs, des instruments et des actions pour pouvoir mettre en place une gestion

conservatoire soutenue et durable des forêts au profit du développement durable, de la sécurité alimentaire et du bien-être des populations rurales », a indiqué le gouvernement. Aussi, la politique forestière adoptée en 1994 est obsolète et inadaptée à la situation actuelle du Bénin et les efforts multiples engagés depuis lors en vue d'élaborer une politique forestière renouée n'ont pas abouti. Cela oblige l'administration forestière à multiplier les

solutions et les textes réglementaires partiels, d'où le besoin d'une refonte complète de la législation dans le secteur. On note également de multiples prélèvements sur les produits forestiers en violation des taxes prévues par la fiscalité forestière en vigueur. C'est sans compter la menace croissante des phénomènes naturels extrêmes liés aux changements climatiques sur les ressources naturelles et forestières qui est persistante. Ainsi, la révision

de la politique forestière permettra de l'arrimer à la nouvelle vision de développement socioéconomique, aux fins d'engager une politique sectorielle plus favorable à la gestion durable des ressources forestières. La Commission nationale de réforme du secteur mise en place recommande au terme des travaux la révision du cadre législatif et réglementaire. Selon la Politique forestière du Bénin 2023-2032, « à l'horizon 2040, les espaces forestiers

du Bénin sont restaurés, conservés et gérés durablement pour remplir leurs multiples fonctions en faveur de l'économie, de la société, de l'environnement et du climat ». Elle vise à « améliorer d'ici 2027, la qualité de la gouvernance du secteur forestier sur tous les plans puis à préserver, à partir de 2030, la biodiversité dans la totalité des espaces forestiers... Il traduit la volonté de disposer d'un cadre de vie décent, propice au bien-être durable des

populations, au développement des activités économiques ; et confirme la nécessité d'éviter l'accroissement de la dégradation forestière actuellement observée avec des conséquences fâcheuses, l'accélération de la fragilisation des écosystèmes naturels, de la désertification et du réchauffement climatique ainsi que la détérioration du cadre de vie et l'aggravation de la pauvreté », a notifié le Conseil des ministres.

REPUBLIQUE DU BENIN
Présidence de la République
SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT
N° 06/2023/PR/SGG/CM/OJ/ORD

COPIE

Compte-rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 22 février 2023, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République. Les décisions ci-après ont été prises :

I- Mesures normatives.

I-1. Approbation des règles de politique de protection des infrastructures d'information critiques en République du Bénin.

D'après la loi portant code du numérique, une infrastructure critique ou sensible est un point, système ou partie de celui-ci, situé sur le territoire de la République du Bénin et qui est indispensable au maintien des fonctions vitales de la société, de la santé, de la sûreté, de la sécurité et du bien-être économique ou social des citoyens. Il s'agit par exemple des centrales électriques, des réseaux de transport et des réseaux publics, dont l'arrêt ou la destruction aurait un impact significatif sur le pays du fait de la défaillance de ces fonctions.

Aussi, pour mettre en œuvre la vision du Gouvernement en matière de Stratégie nationale de Sécurité numérique, consistant à créer « un cyberspace sécurisé et attractif pour une économie numérique florissante », ces infrastructures doivent-elles faire l'objet d'une protection spéciale, car elles revêtent une importance capitale pour la nation.

Les règles de politique de protection des infrastructures d'information critiques s'adressent aux structures publiques comme privées opérant dans cette sphère ainsi qu'aux institutions chargées d'assurer les responsabilités de l'Etat dans la protection de celles-ci.

Le présent décret définit les responsabilités, l'organisation et les principes de mise en œuvre de la stratégie de l'Etat destinée à assurer la sécurité et la résilience des infrastructures d'information critiques du Bénin face aux

risques qui pourraient en affecter la disponibilité, l'intégrité ou le bon fonctionnement.

De même, le texte met en place, le cas échéant, le cadre propice pour une réponse coordonnée et harmonisée.

Chaque ministre veillera, en collaboration avec le ministre chargé du Numérique, à la mise en œuvre de cette réglementation dans son département, y compris par les entités privées concernées, sur toute l'étendue du territoire national.

I-2. Règles relatives à la création de la Police municipale et règles statutaires communes aux agents de Police municipale.

Le code de l'administration territoriale et ses textes d'application prévoient que la régulation de la circulation et du stationnement, la police des funérailles et des lieux de sépulture, la police des ports construits par les communes, la police des lieux de baignade et des activités nautiques pratiquées à partir du rivage avec des engins de plage et des engins non immatriculés soient à la charge de la Police municipale.

Elle a aussi des missions s'agissant notamment de l'appui au recouvrement des ressources propres des communes, de la mise en œuvre de la réglementation du bruit et celle sur l'hygiène publique ; la surveillance du bon ordre, le maintien de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques ; la lutte contre les formes d'incivilité, la bonne application des arrêtés municipaux.

Cependant, le décret n° 2009-027 du 4 février 2009 qui institue la Police municipale en limite le champ d'application aux seules communes à statut particulier. Or, les atouts économiques et touristiques de certaines communes à statut intermédiaire ou même ordinaire requièrent le renforcement de la sécurité au niveau desdites communes.

En outre, la réforme structurelle du secteur de la décentralisation crée une nouvelle dynamique qu'il convient de prendre en compte pour une implémentation optimale de la Police municipale.

Le Conseil a donc adopté le décret portant règles relatives à la création de la Police municipale aux termes duquel celle-ci est chargée de concourir également, sur le territoire de la commune, aux missions de sécurité intérieure assurées principalement par la Police républicaine, à savoir : la

prévention, le maintien de l'ordre public, la tranquillité, la sûreté et la salubrité publique, en application des lois et règlements.

C'est pourquoi, elle a pour missions d'assurer :

- l'exécution des arrêtés de police du maire et constate par procès-verbaux les contraventions y relatives ;
- la surveillance et la garde des sites des services et infrastructures de la commune ;
- la répression des contraventions en matière de divagation d'animaux, d'hygiène publique.

De même, elle concourt :

- au maintien de l'ordre public dans les endroits où il se fait de grands rassemblements tels que les foires, marchés, réjouissances et cérémonies publiques, spectacles, jeux, lieux de culte et autres lieux publics ;
- à la répression des atteintes à la tranquillité publique telles que les rixes et disputes accompagnées d'ameutement dans les rues, le tumulte dans les lieux d'assemblée publique, les attroupements, les bruits et rassemblements qui troublent le repos des habitants et tous actes de nature à compromettre la tranquillité publique ;
- à la régulation de la circulation routière ; et
- veille au maintien de la sûreté et de la commodité du passage dans les rues, places, voies publiques, quais et plages.

En cas de crime ou de délit flagrant, les agents de Police municipale peuvent appréhender l'auteur et le conduire devant l'officier de police judiciaire le plus proche, conformément aux dispositions du code de procédure pénale.

Aussi, convient-il de préciser que la Police municipale n'est pas chargée de :

- la constatation des crimes et délits ;
- la garde des sites des services et infrastructures de l'Etat, des structures privées ou des particuliers ;
- la sécurité rapprochée ou des domiciles des autorités nationales, départementales ou communales ;
- l'escorte des cortèges officiels, funèbres ou autres de même nature.

Il en est de même s'agissant :

- du rétablissement de l'ordre public ; et
- du contrôle routier.

La Police municipale, placée sous l'autorité fonctionnelle du maire, est composée d'agents dont les règles statutaires communes sont régies par un décret. Celles-ci prévoient entre autres, que ceux qui auront exécuté avec satisfaction au moins un contrat en qualité de policier municipal, seront éligibles au recrutement sur titre dans les Forces de sécurité publique, militaires ou paramilitaires.

II- Communications.

Adoption de la Politique forestière du Bénin 2023-2032.

Les dégradations environnementales de nos écosystèmes forestiers naturels, à un rythme aussi accéléré, imposent une redéfinition appropriée des objectifs, des instruments et des actions pour pouvoir mettre en place une gestion conservatoire soutenue et durable des forêts au profit du développement durable, de la sécurité alimentaire et du bien-être des populations rurales.

Ceci appelle la révision en profondeur de la politique forestière, pour l'arrimer à la nouvelle vision de développement socioéconomique, aux fins d'engager une politique sectorielle plus favorable à la gestion durable des ressources forestières.

En effet, l'analyse de la réglementation forestière en vigueur révèle que :

- la politique forestière adoptée en 1994 est devenue obsolète et inadaptée à la situation actuelle du Bénin ;
- les efforts multiples engagés depuis lors en vue d'élaborer une politique forestière renouée n'ont pas abouti ; ce qui oblige

l'administration forestière à multiplier les solutions et les textes réglementaires partiels, d'où le besoin d'une refonte complète de la législation dans le secteur ;

- de multiples prélèvements sont faits sur les produits forestiers au mépris des taxes prévues par la fiscalité forestière actuelle ;
- la menace croissante des phénomènes naturels extrêmes liés aux changements climatiques sur les ressources naturelles et forestières est persistante.

C'est pourquoi, le Gouvernement, dans la recherche d'une solution à la sauvegarde du patrimoine forestier, a mis en place la Commission nationale de réforme du secteur dont les travaux ont recommandé, entre autres, la révision du cadre législatif et réglementaire.

Le présent document de politique forestière est donc le résultat issu desdits travaux.

Il postule qu'« à l'horizon 2040, les espaces forestiers du Bénin sont restaurés, conservés et gérés durablement pour remplir leurs multiples fonctions en faveur de l'économie, de la société, de l'environnement et du climat ».

Il traduit la volonté de disposer d'un cadre de vie décent, propice au bien-être durable des populations, au développement des activités économiques ; et confirme la nécessité d'éviter l'accroissement de la dégradation forestière actuellement observée avec des conséquences fâcheuses, l'accélération de la fragilisation des écosystèmes naturels, de la désertification et du réchauffement climatique ainsi que la détérioration du cadre de vie et l'aggravation de la pauvreté.

De façon générale, cette Politique vise à améliorer d'ici 2027, la qualité de la gouvernance du secteur forestier sur tous les plans puis à préserver, à partir de 2030, la biodiversité dans la totalité des espaces forestiers.

En l'adoptant, le Conseil a instruit le ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable, en collaboration avec les autres ministres concernés, d'en assurer la vulgarisation ainsi que la mise en œuvre effective.

III- Rencontres et manifestations internationales.

Il a été autorisé, la participation du Bénin, à la 54^{ème} réunion du Conseil des Ministres de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), les 27 et 28 février 2023 à Kinshasa, en République Démocratique du Congo.

IV- Mesures individuelles

Les nominations suivantes ont été prononcées :

✓ A la présidence de la République

Directeur général de l'Agence nationale d'Identification des Personnes (ANIP)

Monsieur Pascal NYAMULINDA

✓ Au ministère de l'Economie et des Finances

Directeur général du Matériel et de la Logistique

Monsieur Raoufou MAMAN.

Fait à Cotonou, le 22 février 2023,

Le Secrétaire Général du Gouvernement,
Edouard OUIN-OURO.

Accès au logement abordable

Vers la mise en place du Centre d'excellence de l'habitat de l'Uemoa

L'ouverture de l'atelier a été présidée par le Commissaire Jonas GBIAN chargé du Département de l'Aménagement du Territoire Communautaire et des transports ce mardi 21 février 2023. Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO de Ouagadougou, Professeur Jean François Silas KOBIANE et le Directeur de l'Ecole Supérieure d'Economie Appliquée de Dakar Professeur Ibrahima NDIAYE ont pris part à la cérémonie.

L'objectif de la rencontre est de consolider le cadre du projet de mise en place du CEH-UEMOA afin d'assurer sa durabilité et de convenir d'un programme de travail jusqu'au 31 décembre 2023, qui réponde à cette ambition. L'atelier fera également un point sur les mesures fortes prises pour garantir l'accélération du rythme d'exécution des activités et surtout l'obtention de résultats de qualité. Pour rappel, l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP) de l'Université Joseph KI-ZERBO de Ouagadougou, l'Ecole Supérieure d'Economie Appliquée (ESEA) de l'Université Cheikh Anta DIOP



de Dakar et le programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains (ONU-HABITAT) constituent le groupement chargé d'accompagner la Commission de l'UEMOA dans la mise en œuvre du Centre d'Excellence de l'Habitat (CEH - UEMOA). Réalisé

avec l'appui financier de la Banque Mondiale, le programme CEH-UEMOA est appelé à contribuer au renforcement des capacités de recherche dans le secteur du foncier et du logement dans l'espace communautaire. Les travaux prennent fin le 23 février 2023.



Développement socioéconomique

Les atouts de la Politique de Protection des Infrastructures d'Information Critiques

La Politique de Protection des Infrastructures d'Information Critiques (PPIIC) est un pilier de la protection des infrastructures critiques. C'est pourquoi, cette stratégie a été inscrite dans le Programme d'action du gouvernement. Car, l'ambition du Gouvernement du Bénin est de positionner le pays comme une référence en Afrique de l'Ouest, en matière de plateformes de services numériques, et de faire des technologies de l'information et de la communication l'un des principaux leviers de son développement socioéconomique.

● Falco VIGNON

La PPIIC vise à fixer les responsabilités, l'organisation et les principes de mise en œuvre de la stratégie de l'Etat destinée à assurer la sécurité et la résilience des infrastructures d'information critiques du Bénin, face aux divers risques et menaces qui pourraient en affecter la disponibilité, la confidentialité ou le bon fonctionnement. En effet, pour soutenir cette ambition, le Bénin a adopté sa Stratégie Nationale de Sécurité Numérique (SNSN) qui confirme sa volonté de garantir un cyberspace sécurisé pour une économie numérique florissante. Ces règles s'appliquent à toutes les parties ayant une part de responsabilité dans l'exploitation et la protection des infrastructures d'information critiques, qu'elles soient publiques ou privées.

Ce qui change avec l'adoption de la PPIIC
Avec l'adoption du décret portant approbation des règles de la PPIIC par le Conseil des ministres, et celle de la Politique de Sécurité des Systèmes d'Information de l'Etat (PSSIE) adoptée le 20 octobre 2021, le Bénin dispose désormais de deux instruments essen-



tiels de politique de Sécurité Numérique. La mise en œuvre efficace de la politique de protection des infrastructures d'information critiques implique une gouvernance concertée où plusieurs acteurs doivent coopérer. Les responsabilités pour une protection efficace des Infrastructures d'Information Critiques sont donc partagées entre le Ministère du Numérique et de la Digitalisation, l'Agence des Systèmes d'Information et du Numérique (ASIN), le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, et les autorités des entités sectorielles. Le Ministère du Numérique et de la Digitalisation assure la supervision des actions de l'Etat pour la protection des infrastructures d'information critiques. L'ASIN assure la coordination technique de sa mise en œuvre. Les

Autorités des entités sectorielles sont les ministères en charge des secteurs dont relèvent les infrastructures critiques identifiées par le Cadre de Classification des Infrastructures d'Information Critiques (CCII). La violation de toute règle de la PPIIC expose le contrevenant à des sanctions administratives et financières. Pour rappel, selon la loi n°2017-20 du 20 Avril 2018 portant Code du numérique en République du Bénin, l'infrastructure d'information critique constitue l'ensemble des systèmes et réseaux d'information interconnectés, dont la perturbation ou la destruction aurait un sérieux impact sur la santé, la sécurité, la sûreté ou le bien-être économique des citoyens ou sur le fonctionnement efficace du Gouvernement ou de l'économie.

Baromètres Bénin

Bénin Production industrielle	10,70%	Trading economics
Bénin Inflation alimentaire	-6,30%	Trading economics
Efficacité des pouvoirs publics	-0,50	Trading economics
Emission de CO2	0,614 tonnes métriques par habitant	Banque mondiale (2014)

Référentiel		
Indices	Valeur	Sources
Indice GINI	43,4%	2016
Indice de la compétitivité mondiale	3,5%	2016
Indice des prix à la consommation (IPC)	100,50 points	Statistiques mondiales
Indice Bénin de la liberté humaine	7,32	Institut Fraser 2022
Indice de démocratie	5,74 points	The Economist
Indice de développement humain (Idh)	0,515 points	PNUD 2018
Indice de liberté de presse	31,74 points	Reporters Sans Frontières 2019
Indice de corruption	40 points	Transparency international 2019
Climat des affaires	52.4 points	Banque mondiale 2019
Indice de prospérité	-2 rang	Institut Legatum

Position du Bénin dans la sous-région			
Indices	Rang UEMOA	Rang mondial	Source
Développement humain	1er	163ème sur 189 pays	PNUD
Démocratie	2ème	81ème	The Economist
liberté de presse	5ème	96ème	Reporters Sans Frontières
Corruption	3ème	85ème sur 180 pays	Transparency international
Liberté Humaine	1er	76ème	Institut Fraser 2022
Prospérité	3ème	25ème (plan Africain)	Institut Legatum

Installations illicites des répéteurs et amplificateurs de signaux

L'ARCEP Bénin met en garde les faussaires

L'ARCEP BENIN met en garde les acteurs qui installent de manière illicite des répéteurs et amplificateurs de signaux sur les réseaux des opérateurs mobiles. C'est dans un communiqué que le régulateur lance l'appel aux faussaires.



COMMUNIQUÉ

Dans le cadre des activités de contrôle de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP BENIN), il m'a été donné de constater que des individus non autorisés, procèdent à l'installation des répéteurs et amplificateurs de signaux sur les réseaux des opérateurs mobiles.

Ces équipements installés en violation des textes en vigueur, créent des interférences sur les réseaux des opérateurs mobiles régulièrement autorisés, dégradant ainsi la qualité des services offerts aux consommateurs.

A cet effet, il est rappelé que toute importation, vente ou utilisation de ces équipements, sur l'ensemble du territoire national sans autorisation, sont constitutives d'infractions pénales au regard des dispositions des articles 260 et 262 de la loi n° 2017-20 du 20 avril 2018 portant code du numérique en République du Bénin.

En conséquence, toute personne qui aura été identifiée en lien avec ces faits fera l'objet de poursuite conformément aux dispositions légales en vigueur en République du Bénin.

Fait à Cotonou, le **LI 6 FEV 2023**

Le Président,


 Flavien BACHABI

Tél: +229 21 31 01 65 Fax: +229 21 31 00 67 E-mail: contacts@arcep.bj Site web: www.arcep.bj 01 BP 2034 Cotonou

Règlement des litiges commerciaux

Le CAMEC lance une première édition de formation des acteurs

Le CAMEC organise une première édition de formation à titre payant au métier du médiateur du mercredi 29 au vendredi 31 mars 2023 au siège de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin). Lire le communiqué



COMMUNIQUE PRESSE ECRITE

FORMATION EN MEDIATION COMMERCIALE

Le CAMEC, Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation du Bénin, a pour mission de faciliter le règlement des litiges commerciaux par des mécanismes extrajudiciaires.

Depuis, une vingtaine d'années, le CAMEC œuvre pour la formation et le renforcement des capacités de ses arbitres, médiateurs agréés et des juges consulaires.


Pour répondre aux nombreuses sollicitations du public, le CAMEC organise une première édition de formation à titre payant au métier du médiateur **du mercredi 29 au vendredi 31 mars 2023** au siège de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin).

Les inscriptions sont ouvertes à toute personne intéressée à compter du **jeudi 16 février 2023 jusqu'au vendredi 10 mars à 17h 30** à l'adresse camec@ccib.bj ou au siège du CAMEC sis au quartier « haie-vive » de Cotonou, ou par téléphone +229 68 63 70 70 ou 69 33 70 70.

Coût de la formation : 150.000 FCFA

Les places étant limitées, seuls les premiers inscrits seront retenus.

Le Secrétaire Permanent
 William SOUROU



BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.
 Afrique de l'Ouest

Siège Social : Côte d'Ivoire 18, rue Joseph AMONA - 01 BP 3802 Abidjan
 ☎ : (225) 20 32 66 85 / 20 32 66 86 Télécopie : (225) 20 32 66 84 E-mail : brvm@brvm.org

ANTENNE NATIONALE DE BOURSE DU BENIN
 Adresse: Immeuble CCIB Avenue Charles de GAULLE 01 BP 2983 Cotonou
 Téléphone : (229) 21 31 21 26 / 21 31 21 39 Télécopie : (229) 21 31 20 77

COMMUNIQUE DE L'ANTENNE NATIONALE DU BENIN DE LA BRVM

Initiation gratuite à la bourse

La Direction de l'Antenne nationale du Bénin de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (ANB BRVM) informe le public qu'elle organise une formation pour vulgariser la Bourse et développer la culture boursière au Bénin.

Thème de la formation : « Initiation à la bourse et aux valeurs mobilières »

Modules de formation

- MODULE 1 : Introduction à la bourse et au marché financier ;
- MODULE 2 : Initiation au marché des actions ;
- MODULE 3 : Initiation au marché des obligations.

Pour une meilleure assimilation des enseignements dispensés, les participants sont invités à suivre la totalité des modules proposés, et dans l'ordre indiqué.

Lieu de la formation : Antenne Nationale du Bénin sise dans l'enceinte de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) à Cotonou.

Effectif par formation : **15 à 20 personnes** par session et par module.

La participation aux formations est gratuite.

Les participants à chaque session de formation seront soumis, après chaque module, à un contrôle de connaissance (test d'évaluation) neutre et transparent. Une attestation sera délivrée aux participants à la fin de la formation

Inscription gratuite tous les jours ouvrables à l'antenne nationale du Bénin sise à la CCIB

Pour tout renseignement, contacter le 21 31 21 26 / 21 31 21 39

NB : la formation se déroulera simultanément dans tous les pays de l'espace UEMOA

Avis très important

Toute l'économie nationale, sous-régionale, africaine et internationale dans un seul quotidien.

Le tout premier quotidien économique béninois : **L'économiste**.

L'économiste, c'est des informations économiques, bancaires, financières et boursières du Bénin et d'ailleurs traitées et des dossiers réalisés pour le développement économique et social du continent africain.

L'économiste, c'est des chiffres clés de l'économie béninoise, les tendances boursières avec la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), l'actualité économique, financière en temps réel.

L'économiste, le journal des décideurs

Transport maritime

Comment MSC contribue à relier l'Afrique au reste du monde

Dans le cadre de notre engagement à long terme en faveur du transport maritime et de la logistique en Afrique, MSC a investi dans plusieurs nouveaux développements passionnants sur le continent en 2022. Ces nouveaux projets ont permis de renforcer les connexions vers les marchés clés d'Asie et d'Europe depuis l'Angola, la Namibie, la République du Congo et la République démocratique du Congo, le Sénégal et la Côte d'Ivoire.

L'Afrique est un marché de plus en plus important et en plein expansion avec un énorme potentiel de croissance. Par le biais d'investissements continus dans des solutions maritimes, logistiques et terrestres, MSC est en mesure d'offrir des connexions efficaces entre le continent et ses partenaires importateurs et exportateurs du monde entier. Nos nouvelles escales directes vers l'Angola, la Namibie, la République démocratique du Congo (RDC), le Sénégal et la Côte d'Ivoire ne sont que les derniers exemples de notre investissement dans la région depuis le lancement de notre premier service de ligne maritime vers l'Afrique en 1971.

Accroître les échanges commerciaux à destination et en provenance des économies africaines à croissance rapide. Selon les projections de croissance du PIB du FMI, [1] la RDC devrait être l'une des économies les plus dynamiques d'Afrique subsaharienne en 2023, avec une augmentation prévue du PIB de 6,7%. L'Angola (3,4%) et la Namibie (3,2%) devraient également figurer parmi les pays les plus performants de la région. Pour atteindre leur plein potentiel, ces économies en plein essor doivent être mieux connectées aux marchés mondiaux grâce à des services directs et dédiés. C'est pourquoi nous avons étendu notre réseau en Afrique subsaharienne en décembre 2022, en ajoutant Pointe-Noire en République du Congo (CR) à nos services Africa Express et Angola service afin de relier la région du Sud-Ouest aux marchés clés en Asie, Europe et en Inde. Notre nouveau service Africa Express relie Xingang, en Chine, à Pointe-Noire. De là, les cargos sont ensuite acheminés vers la RDC via notre nouveau feeder service à Matadi. En conséquence, MSC peut désormais offrir des connexions directes entre ces pays africains et leurs principaux partenaires import/export en Chine, au Japon, en Asie du Sud-Est, en Corée du Sud et en Inde (via le port de transbordement sri-lankais de Colombo). Le nouveau service Angola Express réduit de 11 jours le temps de transit entre l'Asie, Luanda et Namibe en Angola et Wal-



vis Bay en Namibie.

Des temps de transit plus rapides pour les denrées alimentaires périssables en provenance du Sénégal

La rapidité de mise sur le marché et l'équipement de haute qualité sont essentiels pour stimuler le commerce des denrées alimentaires périssables. Le nouveau service direct NWC-WAF de MSC relie Dakar à l'Europe du Nord, reliant efficacement les producteurs sénégalais aux fournisseurs de fruits, légumes et poissons surgelés sur les principaux marchés européens, y compris la France, la Belgique et le Royaume-Uni.

Lancé au début de la saison des fruits et légumes au Sénégal-Mali en novembre dernier, le service NWC-WAF a donné un coup de pouce immédiat aux exportations de haricots verts, de tomates cerises, de mangues, de maïs doux et de poisson congelé. Non seulement le nouveau service offre les temps de transit les plus rapides du marché (Anvers en sept jours, Londres en neuf jours et Le Havre en onze jours), mais il permet également aux exportateurs d'accéder à des équipements frigorifiques indispensables. MSC est l'opérateur de l'une des flottes de conteneurs frigorifiques les plus étendues et les plus avancées au monde, avec des équipements et une expertise à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement du froid.

Solutions terrestres intégrées pour la Côte d'Ivoire

Avec son économie en croissance rapide, la Côte d'Ivoire est un autre marché de plus en plus important, Abidjan fonctionnant désormais comme une plaque tournante régionale de référence pour les affaires et le commerce

en Afrique de l'Ouest. En desservant la région plus fréquemment et avec des temps de transit plus rapides, nous espérons contribuer à la croissance de ce pays.

En octobre 2022, MSC a établi une nouvelle escale directe à Abidjan sur notre service Africa Express, offrant les meilleurs temps de transit du marché entre l'Asie et la Côte d'Ivoire. Nos solutions maritimes, logistiques et terrestres intégrées à destination et en provenance d'Abidjan et au-delà facilitent davantage un transit rapide et efficace entre la région et les principaux partenaires en Chine, en Corée du Sud, au Japon et en Asie du Sud-Est.

Libérer le potentiel de l'Afrique

Au cours de l'année à venir, MSC a l'intention de contribuer davantage à l'évolution des réseaux de transport maritime et terrestre en Afrique. Nous espérons que nos nouvelles routes et infrastructures commerciales contribueront également à faciliter le commerce intra-régional, en renforçant les réseaux commerciaux et en soutenant les économies locales et régionales au sein de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA).

L'établissement d'un commerce libre, équitable et abordable peut offrir des avantages économiques et sociaux incroyables aux économies locales, comme l'a expliqué Soren Toft, CEO de MSC, lors du Forum de l'ACEO en 2022, l'industrie du transport maritime relie les consommateurs aux producteurs. Cela rend le commerce possible et attire les gens vers la prospérité.

Jeune Afrique

Renforcement des partenariats

La Première dame des Etats-Unis entame une tournée en Afrique



La tournée de Mme Biden, qui fait partie d'une longue série de voyages de hauts responsables américains en Afrique cette année, sera axée sur l'autonomisation des femmes et des jeunes ainsi que sur les efforts visant à faire face à l'insécurité alimentaire. La Première dame des Etats-Unis, Jill Biden (photo), a entamé, mardi 21 février, une tournée

en Afrique qui la mènera en Namibie et au Kenya en vue de « renforcer les partenariats » avec le continent, dans un contexte de lutte d'influence en Afrique avec la Chine. Du 22 au 26 février prochain, les rencontres et entretiens prévus de Mme Biden vont se focaliser sur « l'autonomisation des femmes et des jeunes ainsi que sur les efforts visant à faire face à l'insécurité alimentaire », a précisé la Maison Blanche dans un communiqué, indiquant que Mme Biden évoquera également « le renforcement des Partenariats » entre les Etats-Unis et l'Afrique. « Tout ce voyage sera passionnant, et nous avons beaucoup à accomplir », a déclaré la Première dame peu avant son départ. La tournée africaine de Mme Biden intervient environ un mois après celles effectuées par la secrétaire américaine au Trésor, Janet Yellen, du 18 au 28 janvier dernier dans trois pays du continent (Sénégal, Zambie et Afrique du Sud) et l'ambassadrice des Etats-Unis auprès de l'ONU, Linda Thomas-Greenfield, qui s'est rendue au Ghana, au Mozambique et au Kenya du 25 au 29 janvier. Elle est ainsi la troisième d'une série de tournées de hauts responsables de l'administration Biden en Afrique cette année. Le président américain, Joe Biden, avait déjà annoncé lors de la séance de clôture du Sommet USA-Afrique, qui s'est tenu du 13 au 15 décembre 2022 à Washington, qu'il prévoyait de se rendre sur le continent en 2023, tout comme la vice-présidente Kamala Harris, le secrétaire à la Défense Lloyd Austin, la secrétaire au Commerce Gina Raimondo et le secrétaire adjoint au Trésor Wally Adeyemo.

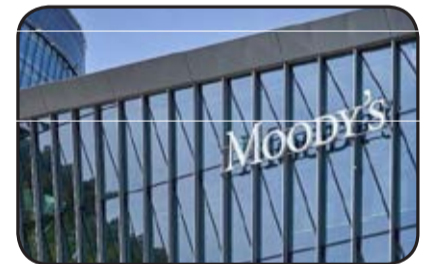
A travers ces tournées, les Etats-Unis cherchent visiblement à rattraper leur retard en Afrique par rapport à l'empire du Milieu, qui est devenu le premier partenaire commercial et le plus grand créancier bilatéral du continent. Lors du Sommet USA-Afrique, l'administration Biden s'est engagée à injecter 55 milliards de dollars en Afrique au cours des trois prochaines années, rompant ainsi définitivement avec le désintérêt pour le continent qui avait caractérisé les années Trump.

Moody's prévoit une détérioration

La qualité des actifs de la plupart des banques africaines en 2023

Moody's souligne que la rentabilité des banques africaines devrait rester stable cette année malgré un environnement opérationnel difficile. L'amélioration des marges nettes d'intérêt compensera la hausse des coûts d'exploitation et des provisions destinées à couvrir les pertes sur prêts. L'agence de notation financière Moody's a estimé, dans un communiqué publié mardi 21 février, une détérioration de la qualité des actifs de la plupart des banques africaines en 2023 dans un contexte de baisse des revenus des ménages et des bénéfices des entreprises. « La qualité des actifs de la plupart des banques opérant en Afrique se détériorera, reflétant la réduction des revenus disponibles des ménages et la baisse des bénéfices des entreprises », a-t-elle fait remarquer. Moody's a également souligné que la plupart des systèmes bancaires africains sont confrontés à un environnement opérationnel difficile, caractérisé par une forte inflation, des taux d'intérêt élevés et, dans le cas de l'Egypte et du Nigeria, par des pressions sur les liquidités en devises, tout en indiquant que la dépréciation des monnaies locales constitue un facteur de pression supplémentaire dans bon nombre des pays du continent. La rentabilité des banques africaines devrait cependant rester stable malgré cet environnement opérationnel difficile. « La rentabilité sera soutenue par l'amélioration des marges nettes d'intérêt résultant de la hausse des taux d'intérêt qui compensera la hausse des coûts d'exploitation et des provisions destinées à couvrir les pertes sur prêts », a expliqué Constantinos Kypreos, vice-président senior chez Moody's Investors Service, cité dans le communiqué. Et d'ajouter : « Les ratios de fonds propres déclarés resteront également stables, les banques pouvant potentiellement réduire les versements de dividendes si nécessaire ».

Moody's note d'autre part que les systèmes bancaires africains resteront financés par les dépôts et liquides, soutenant ainsi la stabilité financière même si la liquidité en devises étrangères demeurera un défi pour les banques nigérianes et égyptiennes. L'agence a fait savoir par ailleurs que les perspectives des secteurs bancaires de l'Afrique du Sud et du Maroc sont passées de négatives à stables, alors que celles des banques opérant au Nigeria, en Egypte, au Kenya et dans les pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) restent stables.



Ecofin du 22 Février 2023

mercredi 22 février 2023

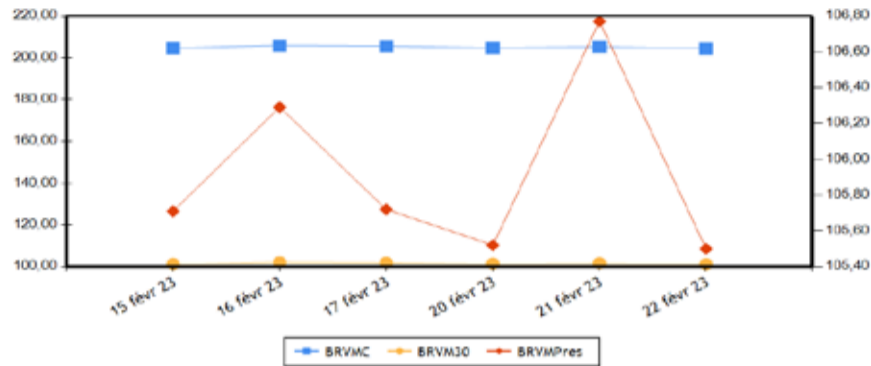
N° 38

BRVM COMPOSITE	204,44
Variation Jour	-0,36 %
Variation annuelle	0,60 %

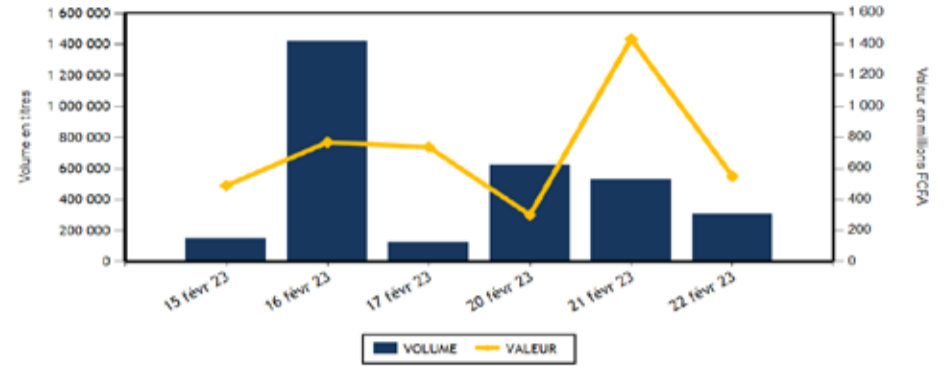
BRVM 30	101,13
Variation Jour	-0,45 %
Variation annuelle	1,13 %

BRVM PRESTIGE	105,50
Variation Jour	-1,19 %
Variation annuelle	5,50 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	7 605 863 585 755	-0,36 %
Volume échangé (Actions & Droits)	303 144	-42,73 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	523 769 845	-62,97 %
Nombre de titres transigés	40	-6,98 %
Nombre de titres en hausse	8	-42,86 %
Nombre de titres en baisse	17	0,00 %
Nombre de titres inchangés	15	25,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SETAO CI (STAC)	1 185	5,80 %	24,74 %
SODE CI (SDCC)	5 350	2,88 %	-2,10 %
BANK OF AFRICA SENEGAL (BOAS)	2 585	2,17 %	5,51 %
BANK OF AFRICA BN (BOAB)	6 400	1,67 %	7,56 %
NESTLE CI (NTLC)	7 190	0,56 %	-12,80 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	105,50	-1,19 %	5,50 %	227 242	226 680 605	6,20
BRVM-PRINCIPAL	36	98,06	-0,10 %	-1,94 %	75 902	297 089 240	9,65

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	98,20	-0,32 %	-5,78 %	12 573	59 139 595	24,48
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	492,90	0,10 %	0,76 %	20 611	139 555 390	9,06
BRVM - FINANCES	15	76,57	-0,97 %	1,40 %	247 645	269 580 020	7,06
BRVM - TRANSPORT	2	319,03	-2,91 %	-6,63 %	1 159	1 469 020	5,08
BRVM - AGRICULTURE	5	293,95	-0,09 %	3,66 %	6 218	27 246 565	5,65
BRVM - DISTRIBUTION	7	364,39	-0,51 %	1,63 %	14 635	26 434 020	25,23
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 462,15	5,80 %	24,74 %	303	345 235	14,23

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	8,14
Taux de rendement moyen du marché	7,56
Taux de rentabilité moyen du marché	7,86
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	117
Volume moyen annuel par séance	442 573,00
Valeur moyenne annuelle par séance	1 174 960 602,87

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	1,74
Ratio moyen de satisfaction	52,38
Ratio moyen de tendance	3 007,66
Ratio moyen de couverture	3,32
Taux de rotation moyen du marché	0,03
Prime de risque du marché	6,38
Nombre de SGI participantes	31

Définitions

Volume moyen annuel par séance
Valeur moyenne annuelle par séance
Ratio moyen de liquidité
Ratio moyen de satisfaction
Ratio moyen de tendance
Ratio moyen de couverture

= Volume annuel échangé / nombre de séances
= Valeur annuelle échangée / nombre de séances
= Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
= Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
= Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
= Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation
PER moyen du marché
Taux de rendement moyen
Taux de rentabilité moyen
Prime de risque du marché

= moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottant)
= moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
= moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
= moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
= (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
Fax : +225 20 32 66 84
E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

PAYS DE L'UEMOA



Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN
001 BP 8690 RP
uca@ucasgi.com
(229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00
(229) 21 31 00 21
www.ucasgi.com



Carré 211 St Michel
immeuble SGI-Bénin 01 BP
4546 Cotonou.
Tél : (229) 21 31 15 41
21 31 15 71



Groupe BMCE BANK
BOA CAPITAL SECURITIES
Siège BOA Benin,
Boulevard de France
Tel : (229)
21315343/64182121



Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration
01 BP 8668 RP Cotonou
contact@sgi-agi.com
+229 21318733
+229 21316065



Avenue Steinmetz Face
Immeuble Air Gabon 01 BP
6002 COTONOU BENIN
Tél : (229) 21 31 88 35 /
21 31 88 36



BIIC Financial Services
Société de gestion et d'intermédiation
Boulevard Saint Michel
Immeuble Agence BIIC Dantokpa
01 BP. 7700 Cotonou
Tél. +229 21324875
Tél. +229 21324876
sgjbf@biic-financialservices.com

Quelques pharmacies à Cotonou

N°	NOM DE LA PHARMACIE	TELEPHONE	ARR
1	SILOE DEGAKON	99070606	1ER
2	SURU-LERE	64341313/99480846	
3	TANTO	64104471	
4	REINE DES GRÂCES	95360822	2EME
5	ADETONA LOMNAVA	94012397	3EME
6	AGBODJEDO	63425131/61822725	
7	LA BENINOISE	60502956/21377190/21330646	4EME
8	NOUVELLE PHARMACIE DE L'HABITAT	63045618/99947477/95508789	
9	ATINKANMEY	94012392/60019772	5EME
10	GANHI	95943682/60805039	
11	ZONGO	95846920	
12	DES 4 THERAPIES	21323330/98846095	6EME
13	JERICHO	95846914	
14	SAINTE EUPHRASIE DE VOSSA	69510000	
15	MAHUTON	52018944	7EME
16	AMEN	63016565/67309529	
17	MARINA	94018724	8EME
18	SAINTE GABRIEL	95605656	9EME
19	KINDONOU	21380115	10EME
20	DE L'AMITIE	21380512/95869239	
21	NOUVELLE PHARMACIE FIFADJI	62646802	
22	VEDOKO	94018722	11EME
23	DE LA PAIX	21303865/97604362	12EME
24	LA MADONE	95338399/94013982	13EME
25	SAINT LOUIS	95859686	
26	LES PYLONES	66826813/95924231	
27	LULI LULI	98656060	

Jours du marché Dantokpa

Février 2023
Mercredi 1 Février 2023
Lundi 5 Février 2023
Jeudi 9 Février 2023
Lundi 13 Février 2023
Vendredi 17 Février 2023
Mardi 21 Février 2023
Samedi 25 Février 2023

Taux de change

Devises étrangères	Franc CFA (1Xof)
Dollar (USD)	652,73
Euro	655,95
Livre Sterling (GBP - Grande Bretagne)	775,87
Naira (NGN - Nigeria)	1,57
Cedi (GHS - Ghana)	80,69
Rand (ZAR - Afrique du Sud)	38,18
Yen (JPY)	4,7
Yuan (CNY)	97,15
Rouble russe (RUB)	10,44
Franc Suisse (CHF)	665,26
Franc Guinéen (GNF)	0,07
Roupie indienne (INR)	8,2
Droits de tirage spéciaux (FMI)	856,57
Or (XAU)	1131857,00
Argent (XAG)	12480,68

Prix des produits de première nécessité appliqués dans les marchés

produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Maïs	Tongolo	250
Mil	Tongolo	350/400
Gari ordinaire	Tongolo	350
Gari fin	Tongolo	400
Haricot rouge	Tongolo	650
Haricot blanc	Tongolo	700/800
Arachide décort. Gros grains	Tongolo	800
Piment vert (gbataki)	Tongolo	500
Tomate fraîche	Grand Panier	40.000/50.000
Oignon p m g	Panier (40)	1500/2000/3000
Farine de cossette d'igname	Tongolo	1000
Sésame qualité supérieure	Tongolo	1000
Sel marin local	Tongolo	350
Sel marin importé	Tongolo	350
Sucre en morceau	Paquet	600
Sucre en poudre	1kg	500
Riz ordinaire	Tongolo	Entre 500 et 900
Huile d'arachide locale	1litre	1400
Huile végétale importée	1litre	1700
Huile rouge locale	1,5litre	1000
Igname ordinaire	Tas	3500
Igname à piler	Tas	4500
Savon palmida	1pain	200
Lait concentré sucré BB et autres	250g	400/500
Lait concentré sucré Jago	Plus d'1kg	1200
Lait concentré non sucré Peak	250g	450
Sardine à huile	250g	500
Couscous Sipa	500g (en sachet)	850
Spaghetti Matanti	250g/500g (en sachet)	300/450
Coquille Maman et autres	250g/500g (en sachet)	300/450
Concentré de tomate	150g/250g/1kg	125/275/450/1900
Banane	Régime	Entre 3000 et 4000
Œuf	Plateau	2400/2600

Source : Quotidien l'Economiste du Bénin, fait le 21/02/ 2023

Prix des produits hydrocarbures et gaz

Produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Essence	1l	600
Pétrole	1L	851
Gasoil	1L	668
Mélange	1L	615
Gaz domestique	6kg (petite bouteille)	4770
	12,5kg (moyenne bouteille)	9900
	18kg (grande bouteille)	14.300
Huile à moteur (essence)	Bidon (1L)	2.900
	Bidon (4L)	9.590
Huile à moteur (diésel)	Bidon de 4Littres	10.535
Huile à moteur (Atf boîte automatique)	2littres	6.320
Huile à moteur (à pont EP 90)	2Littres	6.130
Huile à moteur en vrac	1Litre	2.265
Huile à moteur diesel	1Litre	2.165
Huile à 2 temps en vrac	1L	1.635
Graisse	0,400g	2.940
Eau distillée	1,5L	850
Eau de refroidissement	Bidon (1,5L)	1.600
	Bidon (5L)	5.000
Electrolyte	5L	4.000
E140 en vrac	1L	2.175
E140 camion et 4X4	Bidon de 2L	6.295

Source : Station « JNP » Mardi 21 Janvier 2022

Cours des matières Premières Mardi 21 Janvier 2023

Matière première	Mois	Dernier	Var.	Var. %	Heure
Or	Août 2022	1.731,95	-10,35	-0,59%	21:17:03
XAU/USD		1.733,77	-8,57	-0,49%	21:17:32
Argent	Sept 2022	19,067	-0,169	-0,88%	21:17:11
Argent	Sept 2022	3,4242	-0,0978	-2,78%	21:17:32
Cuivre	Oct 2022	857,90	-24,90	-2,82%	21:17:32
Platine	Sept 2022	2.137,50	-19,10	-0,89%	21:17:01
Palladium	Sept 2022	2.137,50	-19,10	-0,89%	21:17:01
Pétrole brut WTI	Août 2022	103,61	-1,18	-1,13%	21:17:32
Pétrole Brent	Sept 2022	106,57	-0,45	-0,42%	21:17:32
Gaz naturel	Août 2022	6,429	+0,395	+6,55%	21:17:14
Fioul	Août 2022	3,7730	+0,1001	+2,73%	21:17:28
Essence RBOB	Août 2022	3,4612	+0,0141	+0,41%	21:17:28
Gasoil Londres	Août 2022	1.123,00	+49,50	+4,61%	21:17:26
Aluminium		2.380,00	-72,00	-2,94%	19:25:38
Zinc		3.049,50	-32,00	-1,04%	19:27:17
Nickel		21.880,00	+132,50	+0,61%	19:55:12
Cuivre		7.611,00	-179,00	-2,30%	19:30:02
Blé américain	Sept 2022	855,30	-35,70	-4,01%	20:20:06
Riz Paddy	Sept 2022	16,532	+0,077	+0,47%	20:20:06
Maïs américain	Sept 2022	635,00	+1,75	+0,28%	20:19:59
Soja américain	Août 2022	1.519,12	+6,12	+0,40%	20:19:57
Huile de Soja américaine	Déc 2022	61,28	+0,79	+1,31%	20:19:56
Farine de soja	Déc 2022	400,10	-3,60	-0,89%	20:20:06
Coton américain	Déc 2022	94,88	-0,75	-0,78%	20:20:01
Cacao américain	Sept 2022	2.378,00	+60,00	+2,59%	19:29:00
Café US C	Sept 2022	212,92	-7,53	-3,42%	19:30:04
Café de Londres	Sept 2022	1.968,00	-2,00	-0,10%	18:30:07
Sucre américain	Oct 2022	18,92	-0,10	-0,53%	18:59:00
Jus d'orange	Sept 2022	164,18	+0,63	+0,39%	20:00:07
Bétail	Août 2022	136,30	+2,35	+1,75%	20:04:59
Porc	Juill 2022	113,18	+0,32	+0,29%	20:04:57
Bovins d'engraissement	Août 2022	174,96	+2,48	+1,44%	20:05:04
Bois de construction	Juill 2022	663,00	+4,00	+0,61%	20:39:44
Avoine		486,10	+1,90	+0,39%	20:19:17

Les marchés locaux qui s'animent par huitaine

Départements	Lieux	Noms	Jours
Alibori	Malanville	Malanville	dimanche
	Ségbana	Ségbana	dimanche
	Bérébouaye	Bérébouaye	samedi
	Malanville	Malanville	samedi
	Karimama	Karimama	vendredi
	Matéri	Matéri	jeudi
	Tanguiéta	Tanguiéta	lundi
	Cobly	Cobly	mercredi
	Gaouga	Gaouga	mardi
	Kassoua	Kassoua	mardi
Mono	Grand-Popo	Grand-Popo	mardi
	Agoué	Agoué	mercredi
Zou	Djalloukou	Djalloukou	dimanche
	Massi	Massi	dimanche
	Agouna	Agouna	mardi
	Ikémon	Ikémon	mercredi
Borgou	Gogounou	Gogounou	dimanche
	Bembéréké	Bembéréké	jeudi
	Kalalé	Kalalé	jeudi
	Tchaourou	Tchaourou	lundi
	Tchikandou	Tchikandou	mardi
	Fô-Bouré	Fô-Bouré	mercredi
	Sokka	Sokka	mercredi
	Parakou	Azeke	samedi
	N'Dali	N'Dali	samedi
	Dunkassa	Dunkassa	vendredi
Collines	Ouèdèmè	Ouèdèmè	dimanche
	Ouessè	Ouessè	jeudi
	Gobada	Gobada	lundi
	Savè	Savè	lundi
	Tchetti	Tchetti	lundi
	Glazoué	Glazoué	mercredi
	Lahotan	Lahotan	mercredi
Donga	Bénin	Bénin	jeudi
	Tokotoko	Tokotoko	lundi

Prix du litre d'essence dans les pays africains en 2023:

1.Libye : 19,01 FCFA	14.Sao Tomé et Principe : 642,44 FCFA	26.Namibie : 754,54 FCFA	37.Guinée : 855,50 FCFA
2.Angola : 195,35 FCFA	15.Benin : 650 FCFA	27. Guinée-Bissau : 760 FCFA	38.Mali : 881,72 FCFA
3.Algérie : 205,19 FCFA	16.Ethiopie : 654,24 FCFA	28.Afrique du sud : 761,38 FCFA	39.Sénégal : 890,90 FCFA
4.Egypte : 267,47 FCFA	17.Soudan : 659,49 FCFA	29.Côte d'ivoire : 775 FCFA	40.Kenya : 892,21 FCFA
5.Nigeria : 278,61 FCFA	18.Mauritanie : 681,77 FCFA	30.Ghana : 780,11 FCFA	41.Djibouti : 898,11 FCFA
6.Tunisie : 499,59 FCFA	19.Sierra Leone : 685,71 FCFA	31.Lesotho : 780,11	42.Zambie : 899,53 FCFA
7.Tchad : 518,54 FCFA	20.Togo : 700,79 FCFA	32.Madagascar : 812,23 FCFA	43.Rwanda : 909,25 FCFA
8.Niger : 557,22 FCFA	21.Botswana : 705,37 FCFA	33.Cap-vert : 826,65 FCFA	44.Burundi : 963,66 FCFA
9.Gambie : 590 FCFA	22.Tanzanie : 744,71 FCFA	34.Mozambique : 837,14 FCFA	45.Seychelles : 994,47 FCFA
10.Gabon : 605 FCFA	23.Libéria : 734,87 FCFA	35.Maroc : 844,35 FCFA	46.Ouganda : 1022,01 FCFA
19. Zimbabwe : 624,82 FCFA	24.Comores : 750 FCFA	36.RDC : 853,53 FCFA	47.Maurice : 1035,12 FCFA
11.Congo : 625 FCFA	25.Burkina Faso : 750 FCFA		48.Malawi : 1048,23 FCFA
12.Cameroun : 630 FCFA			49.Érythrée : 1311,10 FCFA
13.Somalie : 635,89 FCFA			50.République centrafricaine : 1.500 FCFA

HOROSCOPE finance

Bélier Si vous vous laissez aller à de folles dépenses, vous serez aussitôt dans une impasse. Astreignez-vous à faire des économies et à gérer votre budget avec rigueur. Vous allez bientôt traverser une période de vaches maigres.

Taureau Soyez tout particulièrement prudent aujourd'hui en ce qui concerne le domaine financier, où votre jugement ne sera pas toujours excellent. Evitez d'engager des sommes trop importantes par rapport à vos moyens dans des affaires dont vous n'êtes pas absolument sûr de l'issue. Vigilance également dans le domaine immobilier : un contrat peut ne pas être très net et laisser la porte ouverte à d'épineux problèmes juridiques.

Gémeaux Mercure en cette configuration va vous souffler d'excellentes idées pour améliorer votre niveau de vie ou pour rentabiliser vos économies. Prenez rendez-vous avec votre banquier ; vous pourrez alors, grâce à ses conseils, tirer un bon parti de vos intuitions. Pluton pourra vous valoir une bonne surprise ; mais il vous faudra réagir rapidement pour profiter de l'occasion qui s'offrira à vous.

Cancer Mettez à présent de l'ordre dans vos affaires pécuniaires et faites vos comptes de manière à ne pas être pris ensuite au dépourvu. Une petite rentrée financière n'est pas impossible aujourd'hui. Mais ne vous lancez pas aussitôt dans des dépenses inutiles, faites plutôt fructifier vos fonds !

Journée délicate financièrement. Faites le dos rond et attendez en espérant des jours meilleurs, qui ne sauraient tarder. Ne vous laissez pas entraîner par votre impatience, car vos coups de tête vous feraient tomber dans le vide.

Lion Un petit voyage serait agréable actuellement et il vous détendrait tout en vous permettant de réaliser l'un de vos buts. Attention cependant de ne pas vider votre compte en banque ! Pour une fois, prenez les conseils de professionnels avisés, d'amis discrets, voire de votre bien-aimé... Les affaires d'argent sont délicates de nos jours !

Vierge

Balance

Cette journée sera relativement calme, marquée surtout par la nécessité de remettre de l'ordre dans vos finances, d'accumuler des biens et de préparer matériellement votre avenir. Evitez cependant de lâcher la proie pour l'ombre et d'hypothéquer le présent sous le prétexte d'assurer vos vieux jours.

Scorpion

Votre esprit sera principalement axé sur le gain. En effet, cet aspect de Pluton, qui a trait aux biens et à la fortune, favorisera un renouveau d'appétit pour la richesse et la possession. Votre flair pour les bonnes affaires, petites ou grandes, se développera et s'affinera. Vous saurez apprécier avec lucidité les possibilités de bénéfices dans le domaine de la spéculation et des opérations boursières ou commerciales.

Sagittaire

Votre équilibre budgétaire sera protégé par Saturne. Un coup de chance incroyable est d'ailleurs possible. Si vous faites partie des heureux élus qui ont droit à une bonne surprise, restez quand même prudent : placez cet argent au lieu de le dépenser.

Capricorne

La réussite matérielle fera partie des dons que vous prodiguera aujourd'hui Mars. Vous pourriez emporter une excellente affaire financière ou gagner une somme conséquente à un jeu de hasard ; n'oubliez pas de consulter votre nombre de chance.

Verseau

La planète Saturne en bel aspect vous permettra de vous sentir bien dans votre peau et de connaître la joie de vivre. Il faudra pourtant vous garder d'une certaine euphorie et d'un optimisme béat, qui pourraient vous pousser au laisser-aller. Vous devrez surtout résister à l'impulsion de dépenser, d'acheter des quantités de choses qui ne se révéleront pas indispensables. Prenez note de cet avertissement de Benjamin Franklin : "Si vous achetez ce qui est superflu, vous vendrez bientôt ce qui est nécessaire".

Poissons

Vous aurez la possibilité de réaliser des transactions financières profitables, et vous entendrez profiter de cette possibilité au lieu de ne penser qu'à faire la fête. Vous serez aussi en mesure de régler aujourd'hui une affaire litigieuse qui traînait depuis longtemps.

L'économiste

Premier Quotidien Economique du Bénin

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007
Sikèkòdji zone résidentielle, 2^{ème} rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site : www.leconomistebenin.com

Directeur Général

Léonard DOSSOU
(00229) 95 429 626 / 97 096 417

Assistant du Directeur Général

Calixte ADIYETON
(66 232 545)

Secrétaire caissière

Ella Viviane HOUHEMÉGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication

Jules AFFODJI

Rédacteur en chef

Jean Claude KOUAGOU
(97 720 976)

Secrétaire de rédaction

Abdul Wahab ADO
(66656265)

Rédacteurs

Nestor DEHOINDJI
Bidossessi WANOU
(67 20 33 27)
Sylvestre TCHOMAKOU
Falco Vignon

Raoul Gandaho

(Correspondant Ouémé Plateau)
Mouhamed Bouhari SAÏDOU
(Br. Borgou/Alibori)

Rock AMADJI

(Correspondant Zou-Collines)

Emmanuel AKAKPO

(Br Atacora-Donga)

Issa SIKITI DA SILVA

(Correspondant RDC)

Modeste COCO (Consultant)

Représentant de l'Economiste du Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France

de l'Economiste du Bénin

Tel +330671790990

Mail : eco.benin.paris@gmail.com

Directrice commerciale

Rigel BATCHO
(69190880)

Graphiste

Gisèle NOUDAÏKPON
(62323855)

Maîtrise de l'inflation

Relèvement des taux directeurs des banques centrales du monde

Pour faire face à la hausse de l'inflation, les banques centrales du monde ont relevé leurs taux directeurs. C'est ce que renseigne, la note de conjoncture économique de janvier 2023 de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

● Abdul Wahab ADO

Des mesures urgentes sont prises par les banques centrales pour la maîtrise de la hausse galopante de l'inflation. Ainsi, les banques centrales, à travers le monde, à l'exception de celles du Japon et de la Chine, continuent de resserrer, mais à un rythme réduit, leur politique monétaire pour faire face à la persistance de l'inflation. Cependant, la Banque du Japon (BoJ) a, le 20 décembre 2022, ajusté ses instruments monétaires en élargissant la fourchette de fluctuation tolérée sur les rendements des emprunts d'Etat à dix ans (désormais +0,50%, au lieu de +0,25%). La Banque centrale européenne (BCE) a, le 2 février 2023, relevé ses principaux taux directeurs de 50 points de base, pour combattre l'inflation. Les taux d'intérêt de la BCE se situent désormais à 2,50% pour le taux de dépôt, 3,00% pour le taux de refinancement et 3,25% pour le taux de facilité de prêt marginal. L'institution compte augmenter « sensiblement les taux d'intérêt à un rythme régulier ». Selon la note de conjoncture économique de jan-

vier 2023 de la BCEAO, la Banque centrale américaine (FED) a, le 1er février 2023, relevé ses taux d'intérêts de 25 points de base comme prévu, pour les situer dans la fourchette 4,50% à 4,75%. Les données sur l'inflation ont conforté la FED pour l'adoption d'une politique monétaire plus souple. En effet, l'inflation aux Etats-Unis a reculé en décembre 2022 à 6,5%, après un pic de 9,1%, atteint au milieu de l'année.

Toujours pour faire face aux impacts de l'inflation, la Banque d'Angleterre (BoE) a, le 1er février 2023, voté une augmentation du taux d'escompte de 0,5 point à 4,00%. La BoE estime que la croissance régulière des rémunérations dans le secteur privé et l'inflation dans les services ont été nettement plus élevées que prévu. La Banque du Canada a, le 25 janvier 2022, relevé son principal taux directeur de 50 points de base, à 4,5%, un plus haut niveau depuis 2007. Il s'agit de la huitième hausse consécutive en moins d'un an pour tenter de contrer l'inflation. La Banque nationale suisse (BNS) a, le 15 décembre 2022, relevé son taux directeur de 50 pdb, la troisième hausse depuis le



début de l'année. Ces décisions visent à juguler une inflation élevée. Le taux directeur de la BNS est porté à 1,00%, son niveau le plus élevé depuis la crise financière mondiale de 2008.

La maîtrise de l'inflation en Afrique

Au niveau des pays émergents et des pays en développement, le comité de politique monétaire de la Banque centrale du Ghana (BoG) a, le 30 janvier 2023, rehaussé le taux directeur de 100 points de base, à 28,0%. Le Comité de politique monétaire (CPM) de la Banque Centrale du Nigeria a, le 24 janvier 2023, relevé

de 100 points de base le taux de référence à 17,50%, afin de ramener l'inflation à des niveaux plus faibles. Le Conseil de la Bank Al Maghrib (BAM) a, le 20 décembre 2022, décidé de relever le taux directeur de 50 points de base à 2,50%, dans le but de prévenir tout désancrage des anticipations d'inflation et favoriser le retour de l'inflation à des niveaux compatibles avec l'objectif de stabilité des prix. La Banque centrale d'Égypte a, depuis le 22 décembre 2022, augmenté le taux d'intérêt au jour le jour de 300 pdb à 16,25%, pour contenir les pressions inflationnistes qui s'intensifient. Le Conseil d'administra-

tion de la Banque Centrale de Tunisie a décidé, le 30 décembre 2022, d'augmenter son taux directeur de 75 points de base, passant ainsi de 7,25% à 8,00%. De plus, le Conseil a décidé de relever le taux minimum de rémunération de l'épargne à 7,00%. Cette hausse du taux d'intérêt directeur à 8,00% vise à réduire le taux d'inflation, qui était de 9,8% en novembre 2022.

Maîtrise de la cherté de la vie dans l'Uemoa

L'inflation dans l'Union a baissé en décembre 2022, en liaison avec la décélération de la hausse des prix des produits et services de

l'alimentation. Le taux d'inflation global est ressorti, en glissement annuel, à 7,0% en décembre 2022, en baisse de 1,0 point de pourcentage par rapport à son niveau de novembre 2022, où il s'était établi à 8,0%. Le recul de l'inflation est essentiellement imputable à une hausse de moindre ampleur des prix des composantes « Produits alimentaires » (+4,6 points contre +5,7 points en novembre 2022). La hausse des prix de la fonction « Transports » (+ 8,3% en décembre 2022, contre 7,0% le mois précédent) a amoindri la baisse de l'inflation globale. Comme les autres banques centrales, la BCEAO a également pris des mesures pour la maîtrise de l'inflation. Ainsi, la Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest a relevé de nouveau ses taux directeurs de 25 points de base (soit 0,25%), depuis le 16 décembre 2022. La décision a été prise et rendue publique par le Comité de Politique Monétaire (CPM). Ainsi, le principal taux directeur auquel la Banque Centrale prête ses ressources aux banques commerciales dans les 8 pays de l'Union, passe de 2,50% à 2,75% à partir de cette date.

Hydrocarbures

Afrique subventionne le moins la consommation de carburant

L'Afrique est la région du monde où les pays ont le moins accordé de subventions directes à la consommation du carburant, selon une communication faite par l'Agence Internationale de l'Energie, ce 21 février 2023.

Dans le monde, les subventions directes à la consommation des carburants ont atteint près de 1120 milliards \$ en 2022, leur niveau le plus élevé depuis que cette donnée est suivie et mise à jour, en 2010. Avec un engagement de 349 milliards \$, les gouvernements de l'Union Européenne ont battu le record de subventions à la consommation des énergies fossiles, sur la période analysée. Les pouvoirs publics d'Afrique et des autres régions en développement, n'y ont consacré collectivement que 114 milliards \$. L'Égypte qui est une économie coutumière des politiques de subventions figure



parmi les gros distributeurs de subventions. Les contributions gouvernementales à la consommation des énergies fossiles en Afrique, restent assez modestes. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer cette situation, y compris le

manque de ressources dont disposent les gouvernements ou encore une plus faible consommation d'énergie. Mais les montants engagés par des économies développées viennent confirmer que l'accès à l'énergie est fonda-

mental pour générer et maintenir la croissance économique. La réaction du Fonds Monétaire International face à cette nouvelle donnée, sera à suivre. Dans sa collaboration avec de nombreux pays africains, l'institution de supervision de la finance publique internationale a toujours poussé les gouvernements d'Afrique subsaharienne à ne pas recourir à des subventions, même lorsque les prix de l'énergie sont tirés vers le haut par une économie de marché toujours en quête de profit maximum, et par un dollar américain dont la valeur reste sur une tendance haussière. Pour de nombreux pays de la vaste région afri-

caine, la situation est un vrai dilemme. Le non soutien des prix des énergies fossiles à la consommation fait courir un risque de hausse généralisée des prix de tous les biens et services. Dans le même temps, le refus d'obéir au FMI fait peser le risque d'un désaccord avec l'institution, et par conséquent avec la communauté internationale des créanciers. Tous les analyses s'accordent pourtant sur le fait que l'Afrique a besoin d'énergie pour assurer son développement. Pour financer l'accès aux solutions du renouvelable, elle n'a pas d'autre choix que de s'endetter à des conditions très onéreuses. Dans le même

temps, pour peu qu'elle soutienne une certaine stabilité économique en contrôlant les prix de l'énergie, on lui formule des reproches sur la pertinence budgétaire. On notera toutefois que, face à la récente crise de l'énergie, la première depuis des années, des pays parmi les plus riches et les mieux structurés n'ont eu d'autres solutions que d'accroître les subventions à la consommation d'énergies fossiles, en contradiction avec l'orthodoxie et l'efficacité budgétaire, et en dépit des engagements pris lors des accords de Paris sur le climat.

Ecofin

Sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest

La Cedeao et l'Uemoa passent en revue les politiques agricoles

Face aux crises et rapports qui annoncent une insécurité alimentaire dans la zone ouest-africaine, les Commissions de la Cedeao et de l'Uemoa, se concertent, à Lomé, depuis le 20 février. Il s'agit pour ces institutions de réfléchir sur les politiques agricoles de la zone.



● Sylvestre TCHOMAKOU

Pour faire face à la menace de crise alimentaire qui plane sur la région ouest-africaine en raison de plusieurs facteurs, tant naturels qu'humains, la Cedeao et l'Uemoa optent pour le renforcement et la convergence des actions. C'est dans cet esprit que s'est ouverte lundi 20 février, la concertation entre les deux institutions, à travers les Comités Régionaux de Pilotage des projets et Programmes de l'ECO-WAP. Pour ces travaux qui s'achèvent le 03 mars prochain, les participants se pencheront sur le suivi et la coordination des projets et programmes mis en œuvre dans le cadre des politiques agricoles de la Cedeao et de l'Uemoa. Dans son adresse

à l'occasion de l'ouverture des travaux, le Commissaire en charge du Département de l'Agriculture, des Ressources en Eau et de l'Environnement de l'Uemoa, Kako Nubukpo, s'est empressé de féliciter la Cedeao et le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) pour « cette initiative qui est en train d'intégrer les grands agendas agricoles de la région afin de permettre une convergence institutionnelle et une meilleure coordination des interventions ». Il n'a pas manqué de réitérer la disponibilité de la Commission de l'Uemoa à travailler aux côtés des autres Institutions et Organisations sous régionales pour la mise en œuvre des recommandations de cette

importante réunion. Pour sa part, la Commissaire Massandjé TOURE-LITSE, chargée aux Affaires Economiques et à l'Agriculture de la Cedeao, a insisté sur l'opportunité de ces travaux. « Au-delà du renforcement des synergies, les Comités de pilotage rappellent que le contexte actuel de crises multisectorielles ne laisse pas d'autre choix que de travailler ensemble, conjuguer les efforts et mutualiser les ressources pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de nos concitoyens », va-t-elle faire savoir. Pour ces travaux qui se dérouleront pendant plus d'une semaine, plusieurs propositions sont attendues pour améliorer la qualité de l'engagement en faveur de la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest.

Préparation Coupe UFOA B (F)

Le Togo bat les Amazones béninoises

Déjà battues par le Ghana (0-3), les Amazones béninoises ont été dominées par le Togo (1-3) ce mercredi 22 février 2022 au stade Général Mathieu Kérékou de Cotonou, dans le cadre des préparatifs de la Coupe UFOA B. Le Bénin recevait le Togo ce mercredi au stade Général Mathieu Kérékou de Cotonou. Un match comptant pour les préparatifs de la Coupe UFOA B, qualificative pour la CAN féminine Maroc 2024. Et les Amazones se sont inclinées sur le score de 3-1. Malgré une bonne organisation et un jeu plus attrayant, les dames du sélectionneur Symphorien Tehou ont été punies par l'équipe togolaise, plus expérimentée. Menées dès la 6^e minute sur un but de Kayaba Tatiana, les Béninoises s'étaient pourtant



bien revenues à la marque. Marguerite Ahouassou sur une belle réalisation à la 10^e minute avait remis les deux formations à égalité. Mais c'était sans compter sur l'armada offensive des Éperriers qui ont repris l'avantage juste avant la pause, grâce à Adinda-Akpo Mousseiratu. Dominatrices, les visiteuses vont clore la partie au retour des vestiaires avec une nouvelle réalisation, signée Tatiana qui s'offre un doublé dans cette partie. Les dernières tentatives des

unes et des autres seront sans conséquence sur le marquoir électronique qui a affiché 3-1 au coup de sifflet final. Les Amazones béninoises s'inclinent donc et signent leur seconde défaite consécutive dans ces rencontres amicales. Les Béninoises avaient en effet été massacrées par le Ghana (0-3) dimanche dernier. Les Black Queens s'étaient imposées sur des buts de Princella Adubea (28^e), Princess Owusu (37^e) et Evelyn Badu (45^e+2).

Source externe

Football

Il faut réformer la Fifa, malade de sa richesse

Le football est un sport populaire, de notoriété mondiale, qui génère d'énormes flux financiers. Grâce aux impôts et aux différentes taxes qu'ils prélèvent, les États participent à l'essor de cette discipline par la construction de stades, le soutien aux équipes nationales, l'encadrement de petites formations...

L'organisation chargée de gérer et de développer le football au niveau international est connue : c'est la Fédération internationale de football association (Fifa). Bien qu'elle soit officiellement une association à but non lucratif, cette organisation brasse des sommes astronomiques. Elle a été érigée en une structure internationale indépendante des gouvernements, un peu à l'image des banques centrales, même si les missions de ces dernières sont sans commune mesure avec celles de la Fifa. L'organisation en charge du football gère une activité ludique tandis que les banques centrales veillent sur un bien commun essentiel : la monnaie.

Narguer les dirigeants

La Fifa avait annoncé s'attendre à des revenus de 7,25 milliards d'euros (4 756 milliards de F CFA) sur les quatre dernières années et après la Coupe du monde au Qatar. Le bénéfice net atteindrait ainsi 967 millions d'euros (634 milliards de F CFA). Sur ce montant, quelque 290 millions d'euros (190 milliards de F CFA) seraient destinés à soutenir financièrement les fédérations après la pandémie de coronavirus. Rappelons qu'en 2015, une enquête lancée par le département de la Justice des États-Unis pour des faits de corruption avait donné lieu à un grand scandale, lequel avait précipité le départ d'une partie des dirigeants de la Fifa. L'on ne saurait non plus oublier les problèmes de gouvernance identifiés au sein des confédérations continentales et des associations nationales. La Fifa, de même que ses démembrés, semble narguer les gouvernements représentatifs des peuples qui, apparemment, se laissent dépasser par les enjeux. Au regard du contexte international, qui se caractérise par une croissance mondiale en berne et une pauvreté de plus en plus accentuée, il n'est plus acceptable qu'un petit groupe de personnes gère les énormes deniers du football mondial et se croie tout permis. Les réformes que nous préconisons sont de plusieurs ordres. D'abord, il faut remettre les États en selle. Ce qui implique de leur redonner du pouvoir face à la



Fifa, notamment en redéfinissant des périmètres dans lesquels ils exercent un contrôle démocratique sur la fédération ainsi que sur ses différents satellites. Il faut donc au préalable s'interroger sur la légitimité ou pas de la Fifa, association à but non lucratif, à réaliser des bénéfices.

États actionnaires

Crée il y a plus d'une centaine d'années dans un contexte totalement différent marqué par la complexité des problèmes contemporains, la Fifa devrait faire évoluer son statut juridique, de même que ses procédures et règles d'intervention. Passer du statut d'association à celui d'établissement public international doté d'une personnalité morale ne serait pas une hérésie. Cette mutation permettrait ainsi de lui fixer un capital social et d'amener les différents États membres de la Fifa à en devenir les actionnaires tout en participant à la bonne marche des organes sociaux. Ces derniers pourraient être structurés en un Conseil d'administration – qui se tiendrait trimestriellement – composé de hauts experts nationaux du football, et en un Conseil des gouverneurs – semestriel – représenté par les ministres en charge des Sports. Un peu à l'image des organismes de Bretton Woods : Banque mondiale et FMI. Réformer la Fifa requiert également une certaine transparence de la part des fédérations nationales. Dans des pays où une grande partie de la population vit avec moins d'un dollar par jour, il est normal que l'État s'érige en garant de la probité des équipes dirigeantes nommées au sein des fédérations nationales. Il revient évidemment à ces États de définir les politiques spor-

tives, de gérer les budgets afférents, notamment ceux qui concernent leur participation aux compétitions internationales. En revanche, les primes gagnées à l'international, pour des raisons d'équité, gagneraient à être reversées dans les budgets nationaux afin de garantir leur bonne utilisation et une meilleure répartition de cette richesse au sein de la population.

Charte éthique et volonté politique

Professionnaliser la gouvernance de l'institution constitue également l'une des mesures à envisager dans le cadre de la réforme que nous préconisons. Cela pourrait passer par la limitation du mandat du président de la Fifa et de ses principaux collaborateurs à cinq ans, renouvelable une fois. Il faudrait alors nommer de véritables gestionnaires plutôt que de privilégier le « cooptage » d'anciens footballeurs sans compétences managériales. Il conviendrait aussi de rendre publics les émoluments des dirigeants, d'assurer un double contrôle des activités de l'organisation au travers d'au moins deux cabinets internationaux choisis par les Nations unies. Il est important que les États membres arrivent à imposer à la Fifa une charte éthique et un système de reporting régulier afin de leur permettre de mieux suivre l'évolution des activités de l'organisation. Cette réforme serait incomplète si elle ne prévoyait pas un volet social. Il s'agirait, par exemple, pour la Fifa, d'allonger la liste des bénéficiaires des retombées de l'activité footballistique. On peut très bien imaginer que la Fifa consacre 20 % de ses bénéfices au soutien de la cause des enfants et des handicapés.

Jeune Afrique

FONi 2023

SPONSOR OFFICIEL
AFRIK
CRÉANCES
LE LEADER DE L' INTERMÉDIATION

2
ÈME ÉDITION

**FORUM INTERNATIONAL
DE L'INTERMÉDIATION,
DU NUMÉRIQUE ET DE
L'INNOVATION**

Thème

« L'intermédiation et les innovations technologiques dans les dynamiques de l'inclusion financière »



**02 > 05
MAI 2023**

HÔTEL
02 FÉVRIER,
LOMÉ - TOGO

☎ (228) 93 03 36 36
☎ (228) 97 67 30 30
☎ (228) 22 20 38 41

support@foni.africa
www.foni.africa
f t i FoniAfrica

LE PLUS GRAND HUB FINANCIER EN AFRIQUE DE L' OUEST